

# LE **POD**ologue

Le magazine de l'actualité et du scientifique

Février 2016

**DOSSIER**  
*spécial Jeunes*  
**DIPLOMÉS**  
PAGE 16

## **A QUOI SERT LA FNP ?**

**La réponse à toutes vos questions !**



*fnp*  
Fédération Nationale  
des **PODOLOGUES**

# MARIE POTIN

JEUNE DIPLÔMÉE, 24 ANS

**JE ME SUIS DIT :  
« CE MÉTIER C'EST EXACTEMENT CE QUE JE VEUX FAIRE »**



**Vous avez obtenu votre diplôme d'État en juillet 2015, après votre formation à l'EFOM, qu'est-ce qui vous a amenée à l'exercice de la pédicurie-podologie ?**

Je m'étais d'abord orientée vers la masso-kinésithérapie. En classe préparatoire, l'un des enseignants m'a dit « qu'il me verrait mieux en podologie ». Je n'y avais jamais pensé auparavant. J'ai passé le concours sans trop savoir si j'avais envie d'exercer ce métier. Je ne l'ai découvert qu'à l'occasion d'un stage chez une podologue en amont de mon inscription à l'école. Le déclic a été immédiat et je me suis dit : « ce métier c'est exactement ce que je veux faire » !

**Qu'est-ce qui vous a motivée autant ?**

Je voulais exercer un métier dans le domaine de la santé, au contact des gens. La pédicurie m'est apparue très vite comme l'une des professions de santé où l'on peut apporter un soulagement immédiat aux patients. Pour moi, c'était « génial ». J'ai aussi très vite apprécié la podologie avec la réalisation d'orthèses plantaires où l'on doit être au top à tous les niveaux. Elle nécessite de s'adapter à chaque patient avec un chemin de réflexion personnalisé. Les côtés « manuel » et « intellectuel » se combinent et cela m'a beaucoup séduite. J'ai compris que c'était un métier complet, en pleine évolution et je me suis dit : « je ne m'ennuierai jamais si je deviens podologue » !

**Quels ont été vos premiers pas dans l'exercice ?**

Avant de finir ma formation, j'avais déjà commencé à chercher des remplacements pour l'été en Bretagne, dans ma région d'origine. J'ai alors pu commencer à exercer aussitôt diplômée. Pour la prise en charge des premiers patients, je m'attendais à être angoissée mais ce n'a pas du tout été le cas. Je me suis adaptée aussi aisément que

pendant les stages ou en pratique à l'école. Aujourd'hui, j'exerce en collaboration, en Alsace, à Strasbourg et à Haguenau. Cela me permet de pratiquer à temps plein.

**Envisagez-vous de vous installer ?**

Oui, bien sûr, après avoir acquis l'expérience nécessaire et maîtrisé tous les aspects de la gestion d'un cabinet. Je ne sais pas encore si je préfère racheter ou créer. Je pense cependant que l'idéal pour une création reste le cadre d'une maison médicale. Pour moi, ce type d'exercice pluri-professionnel, c'est l'avenir !

Je réfléchis aussi beaucoup au niveau de l'équipement du cabinet. Aussi bien en remplacement, qu'aujourd'hui dans mes collaborations, j'ai la chance de travailler au sein de cabinets très bien équipés. Je souhaiterais m'installer en disposant d'un plateau technique performant.

**Avec le DPC, les professionnels ont une obligation de se former en permanence. Qu'en pensez-vous alors que vous venez juste de terminer votre formation initiale ?**

La podologie est un univers qui

# STÉPHANE PLUVINAGE

JEUNE DIPLÔMÉ, 24 ANS

« POUR MOI, LA FORMATION  
EST UNE DES DIMENSIONS DE L'EXERCICE !

évolue rapidement, notamment au niveau technique et technologique. Nous recevons aujourd'hui une très bonne formation et on nous enseigne qu'un bon professionnel doit savoir se remettre en question et donc continuer de se former régulièrement. Aussi, j'ai bien l'intention de poursuivre dans ce sens. Je suis inscrite en ce moment à un DU de prise en charge globale du pied diabétique à Strasbourg. Notre métier est vaste et il y a tellement de choses à apprendre ! La recherche est aussi pour moi une dimension essentielle dans notre profession et j'ai bien l'intention de progresser aussi à ce niveau.

**En tant que jeune diplômée, vous avez aussitôt adhéré à la FNP, qu'est-ce qui vous a motivée ?**

J'ai été invitée à la présentation du « Livre Blanc » de la FNP où j'ai pu prendre connaissance des actions proposées. Je me suis reconnue dans plusieurs propositions telles que : faire évoluer la législation pour supprimer la phrase « à l'exclusion des effusions de sang », la revalorisation de la lettre POD, ou encore de faire évoluer notre métier vers le titre de « podiatre » pour éviter les confusions des patients avec d'autres professions. Cela m'a permis de me situer dans un environnement plus large. J'ai vu ce qui se préparait pour notre exercice, les atouts que nous avons mais aussi les menaces qui pesaient sur nous. Adhérer au syndicat m'a donc semblé intéressant dans ce sens. **Si je n'avais pas assisté à la présentation du « Livre Blanc », le déclic ne me serait venu que plus tard. J'ai déjà parlé des actions proposées à des camarades de promo ou des confrères. Je pense qu'il est important de s'investir pour faire évoluer la profession, et que les jeunes pédicures-podologues se renseignent sur ce qui est fait d'autant que la première année de cotisation à la FNP est ... gratuite pour les nouveaux diplômés ! ■**



**Vous avez obtenu votre diplôme d'État en octobre 2015, après votre formation à l'EFOM, qu'est-ce qui vous a amené à l'exercice de la podologie ?**

Je m'étais orienté vers des études de kinésithérapie. En seconde année de prépa, j'ai préparé à la fois les concours de kiné et de pédicure-podologue. C'est cette seconde voie qui m'a souri. Même si ce n'était pas mon « premier choix », le métier ne m'était pas indifférent puisque j'ai consulté régulièrement un podologue pendant plusieurs années, de l'adolescence à mes années de prépa et j'étais donc déjà un « bénéficiaire » de la qualité des traitements du podologue.

**La formation reçue à l'EFOM vous a-t-elle conforté dans cette orientation ?**

Pas tout de suite et la première année a été difficile. Je me suis même « offert » le luxe d'un redoublement. Ce n'est qu'au cours de cette seconde première année que j'ai véritablement eu le « déclic » et

que j'ai compris que je pouvais me réaliser pleinement dans ce métier.

**À l'issue de vos études, vous avez immédiatement « sauté le pas » en reprenant un cabinet à Cernay, dans le Haut-Rhin. Comment y êtes-vous parvenu ?**

C'est en fait une opportunité dont j'ai eu connaissance par une amie pendant ma troisième année d'études. Un podologue installé dans cette ville d'Alsace de 12000 habitants souhaitait céder son cabinet, qui « tournait bien », pour s'installer dans un autre département. J'ai vite compris la chance qui s'offrait à moi. Les contacts noués et l'analyse du potentiel de ce cabinet m'ont convaincu que je devais saisir une occasion qui ne se représenterait peut-être pas deux fois.

**La reprise d'un cabinet en plein développement, n'est-ce pas une gageure à 24 ans, notamment sur un plan financier ?**

J'ai été encouragé dans cette voie par mes parents qui n'avaient qu'une réticence, celle de me voir m'éloigner du Nord Pas de Calais, ma région d'origine. Je n'ai pas eu de difficultés avec la banque sollicitée pour un prêt après examen des bilans de ce cabinet créé il y a 9 ans. Le prévisionnel établi mettait en exergue la rentabilité de l'exercice et tout s'est passé très vite puisque je me suis retrouvé face à mon premier patient le 14 décembre dernier !

**Pas d'angoisse particulière ?**

Juste une appréhension qui n'a pas duré avant cette première consultation qui s'est parfaitement déroulée. Le cabinet est bien équipé. J'ai l'appui d'une collaboratrice qui possède son propre cabinet dans un autre secteur et qui est présente à Cernay deux jours par semaine, ce qui me permet à ce moment-là de me consacrer à des visites à domicile.

**Quelles ont été les réactions des patients ?**

Mon prédécesseur avait prévenu tout le monde et

assuré la transition dans de bonnes conditions. De nouveaux rendez-vous sont pris après mes premières consultations. J'ai donc le sentiment d'avoir conservé leur confiance.

Même si je n'ai pas encore de recul, je trouve déjà, dans cette relation avec les patients, la confirmation que j'ai fait le bon choix. On éprouve une grande satisfaction dans le soulagement qu'on apporte. Lorsqu'un patient, récemment, entre dans le cabinet en boitant et ressort en marchant normalement, on pense naturellement qu'on exerce un « beau métier » !

**Quelle est la dimension du métier justement que vous préférez ?**

C'est vrai que j'ai une prédilection pour la podologie davantage que pour la pédicurie. Mais, pour moi, l'intérêt de ce métier, c'est sa globalité et il me semble essentiel de ne sacrifier aucune de ses facettes.

**Votre formation est récente. Avez-vous le sentiment que, pour l'instant, vous « en savez assez » ou bien pensez-vous qu'il faut continuer à se former ?**

J'ai reçu une formation que je crois remarquable. Mais pour autant, je sais que notre métier évolue rapidement. Pour moi, la formation est une des dimensions de l'exercice et je sais que, chaque année, je vais continuer à mettre à jour mes connaissances professionnelles et en acquérir de nouvelles.

**Lorsque l'on ouvre un cabinet à 24 ans, que l'on veut continuer de se former, est-ce qu'on a le temps de penser à autre chose, à l'action collective par exemple ?**

**J'ai assisté à la présentation du Livre Blanc de la FNP qui définit les priorités pour l'évolution de la profession dans les 10 ans à venir. Je reconnais que je me suis senti « en phase » avec ces propositions. Cela m'intéresse de suivre de près l'action syndicale. Je n'ai pas encore eu le temps de m'y engager mais cela se fera naturellement. ■**